

Communiqué de presse – 27 juillet 2021

Suspension provisoire des travaux sur les prions dans les laboratoires de recherche publics français

Les directions générales de l'ANSES, du CEA, du CNRS, d'INRAE et de l'Inserm, ont décidé conjointement et en accord avec le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de suspendre à titre conservatoire l'ensemble de leurs travaux de recherche et d'expérimentation relatifs aux maladies à prions, pour une durée de trois mois.

Cette mesure de précaution est motivée par la connaissance d'un possible nouveau cas de personne atteinte de la maladie de Creutzfeldt-Jakob¹ et qui a travaillé dans un laboratoire de recherche sur les prions.

La période de suspension mise en place à compter de ce jour permettra d'étudier l'éventualité d'un lien entre le cas observé et l'ancienne activité professionnelle de la personne et d'adapter si nécessaire les mesures de prévention en vigueur dans les laboratoires de recherche.

La personne atteinte de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ), dont la forme n'est pas connue à ce jour, est un agent INRAE à la retraite. Il pourrait s'agir d'un second cas de MCJ par voie infectieuse affectant un scientifique ayant travaillé sur les prions, après celui d'une assistante ingénieur décédée des suites de la maladie en 2019, et qui s'était blessée en 2010 au cours d'une expérimentation.

A la suite de ce décès, une mission d'inspection générale avait été diligentée dès juillet 2019 par les ministères de la recherche et de l'agriculture auprès des laboratoires français manipulant des prions. Remis en octobre 2020, le rapport avait conclu à la conformité réglementaire des laboratoires visités ainsi qu'à la présence d'une culture de la maîtrise du risque au sein des équipes de recherche.

¹ La maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ) est une des maladies à prions – encore appelées encéphalopathies subaiguës spongiformes transmissibles (ESST) – des maladies rares, caractérisées par une dégénérescence rapide et fatale du système nerveux central. Elles sont dues à l'accumulation dans le cerveau d'une protéine normalement exprimée mais mal conformée – la protéine prion – qui conduit à la formation d'agrégats délétères pour les neurones. Pour l'heure, aucun traitement ne permet de modifier le cours de ces maladies. Elle peut être d'origine sporadique, forme la plus fréquente, d'origine génétique ou enfin de forme infectieuse suite à une contamination. <https://www.inserm.fr/information-en-sante/dossiers-information/maladies-prions-maladie-creutzfeldt-jakob>

Les recherches autour des protéines prions, à forts enjeux de santé publique, permettent des avancées majeures dans la compréhension du fonctionnement de ces agents pathogènes infectieux, et contribuent à des résultats transférables vers d'autres maladies dégénératives apparentées comme les maladies d'Alzheimer et de Parkinson.

A l'échelle de chaque établissement, une information régulière et transparente sera livrée à l'ensemble des communautés de travail concernées par cette mesure.

Contacts

Service de presse INRAE : 01 42 75 91 86 – presse@inrae.fr

Service de presse ANSES : 01 49 77 28 20 /13 77/ 22 26 - presse@anses.fr

Service de presse CEA : 01 64 50 20 11- presse@cea.fr

Service de presse CNRS : 01 44 96 46 06 - presse@cnrs.fr

Service de presse Inserm : 01 44 23 60 73 - presse@inserm.fr